



Pour échanger avec votre conseiller, gagnez du temps : prenez rendez-vous !

Horaire des agences

Pour connaître les horaires d'ouverture des agences, consultez notre page dédiée sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr).

Pour prendre rendez-vous

Vous avez besoin d'échanger de vive voix avec un conseiller ? Prenez rendez-vous en toute simplicité via votre compte ameli ou par téléphone.

Sur votre compte ameli :

- Connectez-vous sur votre compte ameli via le site [ameli.fr](https://www.ameli.fr). Note : la prise de rdv n'est pas encore disponible sur l'application.

- Dans la rubrique « Mon agenda », cliquez sur « Prendre un rendez-vous » et laissez-vous guider.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr).

Par téléphone : appelez le 3646 (service gratuit + prix appel). Pour éviter de vous déplacer, vous pouvez également demander un rendez-vous téléphonique.

Pour vos courriers

Une seule adresse :
63, rue du Rempart CS 60499,
59321 Valenciennes Cedex



INFO PRATIQUE : Consultez le forum ameli pour obtenir des réponses à vos questions

Le forum ameli est un espace collaboratif dédié aux droits et démarches des assurés. Les internautes y partagent leurs expériences et conseils en toute simplicité. La vérification des réponses par une équipe de webconseillers de l'Assurance Maladie garantit la fiabilité des informations.

Rendez-vous sur forum-assures.ameli.fr

